

# **Elimination des déchets médicaux : sanction de 199 000 euros imposée à Sanicorse**

Publié le 20 septembre 2018

---

L'Autorité de la concurrence a sanctionné l'entreprise Sanicorse, active dans le secteur de l'élimination de déchets, pour avoir brutalement et significativement augmenté ses tarifs, générant un surcoût pour les établissements de soins.

## ABUS DE POSITION DOMINANTE SANCTION DE 199 000€ POUR SANICORSE

Pour des raisons sanitaires, hôpitaux et cliniques doivent éliminer leurs déchets à risques infectieux dans un délai contraint.



Sanicorse, seule entreprise présente en Corse, a brutalement et significativement augmenté ses tarifs



Augmentation de 88% du tarif moyen de 2010 à 2012



Hausses individuelles annuelles allant jusqu'à + 190 %



Cette pratique abusive (prix inéquitables et excessifs) a généré un surcoût pour les établissements de soins.

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Elimination des déchets d'activités de soins à  
risque infectieux (DASRI) : Sanicorse sanctionnée.

[Lire le communiqué](#)